Mairie de
SAINT-FRONT
****

COMMUNE DE SAINT-FRONT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNI LE 30 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois d'août à dix-neuf heures, en application de l'article L,2121-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Saint-Front.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : – Jean-Marc BOULLET -Sébastien CHARRIAUD – Marie-Thérèse CHARRIERE – Mathilde COLLIGNON - Emilie CZAJKA – Catherine MESNARD et Nadine ROCHE.

Absent excusé avec pouvoir : Jean-Pascal BLANCHON (pouvoir à Sébastien CHARRIAUD),
Benoît ROUSSILLON (pouvoir à Jean-Marc BOULLET).

Absent excusé sans pouvoir : Freddy POUPIN.

Secrétaire de séance : Nadine ROCHE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

1) PREPARATION DU REPAS DES AINES DU 25 SEPTEMBRE 2022

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil municipal que le dernier repas des aînés a été organisé en 2019. La pandémie de Covid-19 nous a conduits à changer nos habitudes. En 2020, confinement ; en 2021, pass sanitaire en vigueur.

Aussi, cette année, le repas des aînés a bien été fixé au dimanche **25 septembre 2022** à **12 h 30**.

Des contacts ont été pris auprès de deux traiteurs locaux afin d'obtenir des devis comprenant également le service. Pour mémoire, en 2019, le prix du repas par personne était de 25 €.

A l'issue de la réception des devis, le restaurant-traiteur l'Escale à Puyréaux qui nous a proposé un menu à 30 € a été retenu.

L'invitation a été déposée dans les boites aux lettres des administrés pour une éventuelle inscription au **20 septembre 2022**, dernier délai au secrétariat de la mairie ou auprès du maire.

2) DECISION MODIFICATIVE N° 1 : ACHAT MATERIEL POUR ENTRETIEN DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'après le vol de matériel dans les locaux des ateliers municipaux, du matériel a bien sûr été remplacé, mais il reste encore à acheter une tronçonneuse, un taille-haie, …

Aussi pour englober toutes les dépenses, et pouvoir payer au fur et à mesure, il faut prévoir une ligne budgétaire au titre d'une décision modificative n° 1.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, a l'unanimité, a adopté ce principe.

3) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Concert « voix d'Hildegard – Flos de Spina » du 23 juillet 2022 en l'église de Saint-Front : un grand succès ; 80 entrées payantes – les personnes qui ont assisté ont été ravies et remercient vivement l'équipe. Egalement, elles remercient la municipalité pour le pot offert à cette occasion.

- Course cycliste : Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine 2022 : la traversée de la commune s'est bien déroulée.

- Télécommunications : le local des télécom a été fracturé et a été réparé par l'opérateur.

- Parking du cimetière : toujours des rodéos.

- Sacs jaunes de collecte : la distribution est prévue courant de la première quinzaine de septembre.

- Local loué en faveur de l'amicale de chasse : le président de l'amicale souhaiterait repeindre la porte. Il s'est proposé de le faire lui-même. Autorisation lui a été donnée.

- FDAC : une administrée s'est plaint des travaux de réfection d'un trottoir un peu haut. Une rencontre sera programmée pour trouver une solution d'arrangement.

- Arrachage de la haie du cimetière et du tilleul, place de l'église : l'entreprise RIVOLET doit intervenir courant du mois de septembre.

- Marronnier de la cour de l'école : suite à l'apparition d'une bactérie et en raison peut-être d'une aggravation de sa santé, dans un premier temps, à la demande de M. le Maire, un spécialiste de récupération des arbres a déposé de l'argile sur les plaies, puis M. RIVOLET est venu voir l'évolution et a conseillé M. le Maire de faire faire une expertise. Ce qui a été fait. Le coût de cette expertise est de 600 €.

Le diagnostic a permis de mettre en **évidence un bon état général de l'arbre, une bonne vigueur et un bon état de résistance mécanique du tronc. Ce dernier ne présente visuellement à priori aucun danger immédiat à l'heure actuelle.**

Copie du compte-rendu de l'expertise sera transmis au SIVM de l'école Saint-Front-Valence-Ventouse, à la directrice de l'école ainsi qu'à M. Hortolan de l'Académie de Poitiers.

- Cantine scolaire – bus - : un point sera fait après la rentrée scolaire.

Questions :

Catherine Mesnard : elle demande si le portail de la cour de l'école pourrait être changé à moindre coût. M. le maire va solliciter M. Piquepaille pour faire chiffrer le bois nécessaire.

Mathilde Collignon : elle signale que trois chemins communaux pourraient être élagués pour le passage des tracteurs et différents matériels importants. M. le Maire va faire le point avec Christophe DEVAINE pour voir ce qu'il y a vraiment à faire par ses services sur le territoire de la commune.

En l'absence d'autres questions, M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance à 20 h 30.

_____